



## Directives et procédures relatives à l'utilisation de photographies et d'enregistrements visuels

Il est très utile de créer et d'utiliser des images positives de jeunes gens pratiquant le baseball et le softball. Cependant, il arrive régulièrement que des joueur-se-s, des parents ou des entraîneur-e-s se sentent mal à l'aise parce que des photographes prennent des photos sans leur consentement et qu'ils ne savent pas ce qu'il advient de ces images. Cela inclut les photos ou les enregistrements réalisés avec des téléphones portables/tablettes, etc. et s'applique tout particulièrement aux photos mettant en scène des mineurs.

La SBSF édicte donc une règle relative à l'utilisation des photos et des vidéos de mineurs de moins de 18 ans.

### DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

La SBSF s'engage à offrir aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans un environnement sûr pour la pratique de leur sport. Un élément essentiel de cet engagement est la nécessité de veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour protéger les enfants et les jeunes contre l'utilisation inappropriée de tout matériel photographique ou vidéo qui pourrait les concerner.

Les photos et les vidéos augmentent le risque que des enfants et des jeunes soient identifié-e-s, contacté-e-s ou manipulé-e-s, en particulier lorsqu'elles sont accompagnées d'informations personnelles.

La SBSF mettra en œuvre la politique énoncée ci-dessous pour toutes les activités de baseball ou de softball organisées pour les enfants et les jeunes.

### Principes de base

Les intérêts et le bien-être des enfants qui participent à nos activités sportives sont toujours notre priorité absolue.

Les enfants et les parents ont le droit de décider s'ils autorisent l'enregistrement d'images de l'enfant et comment celles-ci pourraient être utilisées.

Ce droit est également accordé à tous les joueur-se-s majeur-e-s.

Les parents et les coaches ont le droit d'interdire aux photographes de prendre des photos de joueur-se-s lors des événements organisés par la SBSF.

### Publication de photos

Les déclarations de consentement (voir ci-dessous) permettent d'obtenir l'autorisation des jeunes joueur-se-s et de leurs parents pour que des photos de ces joueur-se-s puissent être prises et utilisées. Si une joueuse ou un joueur est nommé-e, nous évitons d'utiliser sa photo de manière à ce qu'elle puisse être associée à la joueuse ou au joueur en question. Nous ne publierons jamais les données personnelles (adresse e-mail ou postale, numéros de téléphone, etc.) d'un-e enfant ou d'un-e adolescent-e. Si nous transmettons des photos à un partenaire agréé en vue de leur publication, nous exigeons que celui-ci respecte les présentes directives lors de leur utilisation.

Nous n'autorisons l'utilisation que d'images sur lesquelles les joueur-se-s apparaissent dans une tenue d'équipe ou de jeu appropriée, par exemple des maillots, des pantalons ou des shorts de baseball, et dans une tenue de loisirs appropriée.



## **Directives relatives à l'utilisation d'appareils photo ou de caméras lors des événements et réunions des SBSF National Teams**

Cela comprend notamment l'Académie, la Little League, les entraînements et les matchs de l'équipe nationale.

- Tant les parents que les entraîneur·e·s ont le droit d'interdire aux photographes de prendre des photos des joueur·se·s lors des événements organisés par la SBSF..

La SBSF :

- informera les joueur·se·s et les parents lorsque des photographes et/ou vidéastes officiel·le·s seront présent·e·s lors d'un événement ou d'une réunion et que des photos pourront être prises à des fins de reportage ou de publicité.
- partira du principe que les joueur·se·s/parents acceptent que des photos ou des vidéos soient prises lors des événements SBSF.
- Les joueur·se·s qui refusent explicitement leur autorisation (d'être pris·es en photo ou d'être filmé·e·s) ne seront pas pris·es en photo ou filmé·e·s dans le cadre de reportages ou de publicités destinés à être diffusés publiquement.
- Les photos de joueur·es·s/parents qui refusent leur autorisation ne peuvent pas être utilisées.
- Lors de certains événements, les parents, les spectateur·trice·s et les photographes ou vidéastes autorisé·e·s, y compris les représentant·e·s des médias professionnel·le·s, peuvent être tenu·e·s de s'inscrire s'ils/si elles souhaitent utiliser du matériel photographique ou vidéo, y compris des téléphones portables avec fonction photo.
- interdit la prise de photos ou de vidéos dans les vestiaires, y compris par les joueur·se·s.
- répond à toutes les préoccupations des joueur·se·s ou des parents concernant l'utilisation inappropriée d'appareils photo, de caméras ou d'images.

### ***Le message suivant est utilisé dans la communication pour informer les joueur·se·s et les parents des directives relatives aux photos. Il vaut comme déclaration de consentement :***

Les équipes nationales et les équipes de club de la SBSF sont autorisées à prendre des photos ou à filmer lors des événements. Les images et les séquences vidéo peuvent être utilisées à des fins de reportage et de promotion, ce qui peut inclure leur utilisation dans des documents imprimés ou dans les médias à des fins éditoriales ou publicitaires, y compris leur utilisation sur Internet. Les participant·e·s (joueur·se·s, parents, entraîneur·e·s) qui ne souhaitent pas que leurs images soient utilisées de cette manière doivent en informer les organisateurs de l'événement. La SBSF veillera à ce que les images de ces joueur·se·s ne soient pas utilisées dans des enregistrements photo ou vidéo.

Les participant·e·s ont le droit d'interdire aux photographes qui ne sont pas mandatés par la SBSF de prendre des photos ou de filmer pendant l'événement.